

Fiche d'information :

B_2020_7_15

Lot: B UHC: n° 7 – Oise

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Oise	Isle-Adam, Amont des écluses	Rivière	Isle-Adam	28,325	28,875	L'Isle-Adam, Parmain

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en septembre 2020

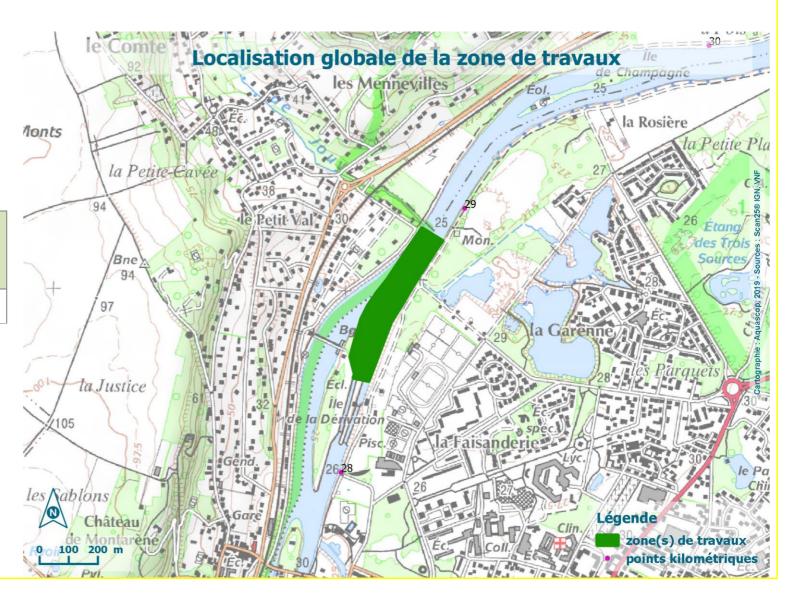
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la drague à godets.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

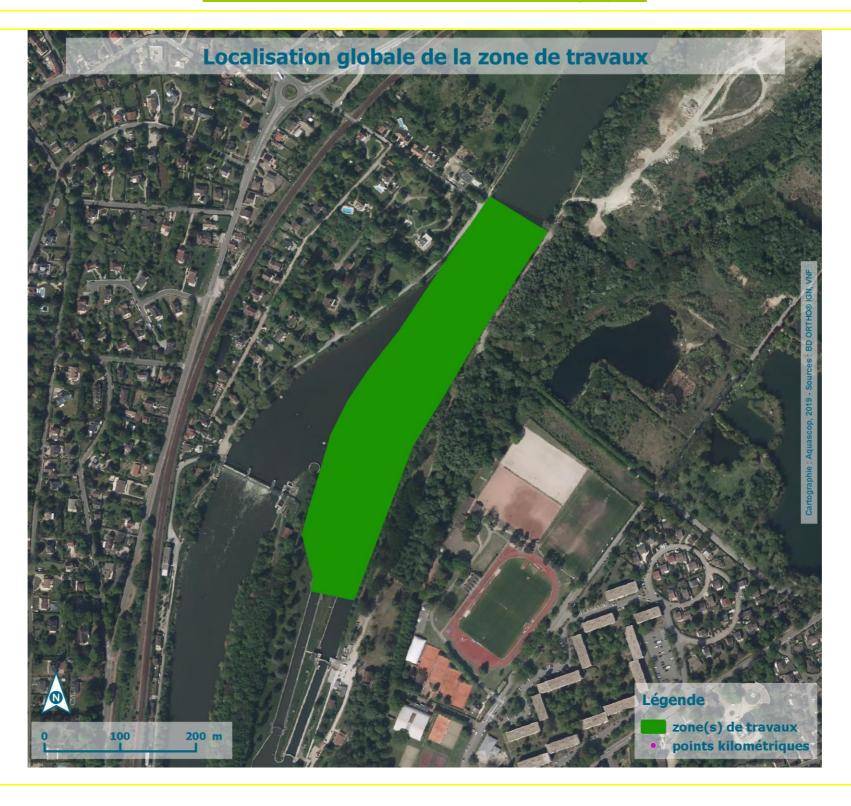
Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
859	2020-ROI-PK 28.500	Oui	Non dangereux	Non	Non inertes non dangereux

Prélèvements réalisés le 04/03/2020.



Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Localisation exacte des travaux – cartographie



Programme de dragage 2020

B_2020_7_15

Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Fiche d'information :

Enjeux de qualité d'eau Type de voie(s) d'eau : Risques identifiés : - Rivière : Grand gabarit - Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : Χ Petit gabarit 95PREF19960019 - PPRI Vallée de l'Oise - Approuvé le 05/07/2007 Grand gabarit - Canal: - Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique : Petit gabarit Annexe : rigole, fossé - Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : Χ - Milieu: Urbain : habitat Χ Rural Industriel Portuaire

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Туре	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR228A	L'Oise du confluent de l'Esches (exclu) au confluent de la Seine (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Prises d'eau de Méry-sur-Oise	superficiel	Arrêté DUP du 16/09/1997
Périmètre de protection éloignée	non			

Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Oise (03138800 - L'Oise à Mériel 1), environ 4 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site http://www.naiades.eaufrance.fr/ datent de 2016. Les espèces principales sont l'anguille, le gardon et la perche commune. Les espèces secondaires sont l'ablette, le chevesne et la grémille.

Une station de pêche est située sur l'Oise (03138000 - L'Oise à Beaumont-sur-Oise 1), environ 6 km en amont ; les dernières données disponibles sur le site http://www.naiades.eaufrance.fr/ datent de 2017. Les espèces principales sont le gardon, l'ablette, l'anguille, le goujon et la grémille. Les espèces secondaires sont la loche de rivière, le chevesne et la perche commune.

Type de berges :

Dans ce secteur, d'après l'atlas des berges de l'IAU lle-de-France, le type de berges est assez variable. Il est essentiellement constitué de palplanches (berges lisses). Le long de la commune de Parmain, les berges sont des aménagements en génie végétal (aménagement pour limiter l'érosion) et ponctuellement en palplanches.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département du Val d'Oise (signé le 24/01/2013) indique la présence de frayères dans l'Oise pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie de planer, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet) de Asnière-sur-Oise à Jouy-le-Moutier.

Il est difficile de statuer sur la présence de frayères fonctionnelles pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvière). La nature des berges est potentiellement favorable à la fraie du brochet.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Туре	Localisation à moins de 100m	Nom
		ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
	Écologie	Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
Isle-Adam, Amont des écluses		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Oui	FR8000030 – VEXIN FRANCAIS
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Oui	Corne Nord-Est du Vexin Français
	i alimonie culturei	Site classé	Non	

Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Les résultats des pêches électriques réalisées au niveau de l'Oise à l'Isle-Adam ont montré la présence d'anguille et de chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), de vandoise, de brochet, d'ide mélanote et de lamproie de Planer dans la zone de travaux. La bouvière est présente dans le secteur (Etude de l'impact des opérations de dragages – pêches électriques et inventaires de la végétation aquatique – Aquascop, 2016, 2017 et 2018).

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)	
Isle-Adam, Amont des écluses	oui	oui	oui	oui	

Sensibilité environnementale :

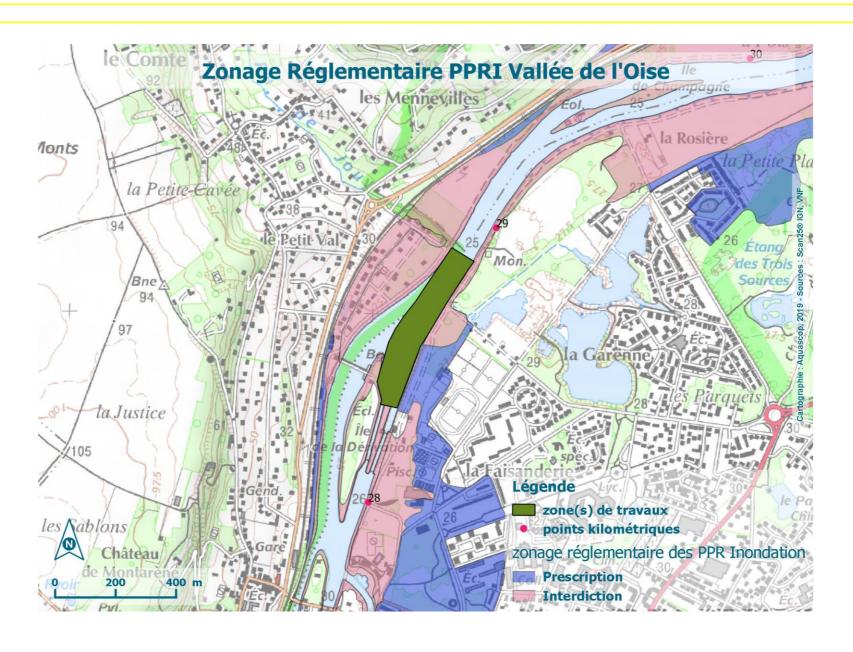
Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence de leur zone de reproduction (frayères). L'enjeu eau potable est également important (proximité du périmètre de protection rapprochée d'un captage AEP).

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction de ces espèces, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à avril pour le brochet et le chabot, mai-juin pour la vandoise et la Bouvière et avril à juin pour l'ide mélanote. Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

Concernant la proximité du site inscrit (Corne Nord-Est du Vexin Français) et du parc naturel régional, ceux-ci ne seront pas impactés par l'opération de dragage car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront chargés depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau Risques identifiés



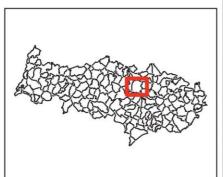


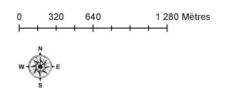
Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau Eau potable



Code INSEE: 95313 Nombre d'habitants: 12 189





Légende

Limite communale

Captages du Val d'Oise

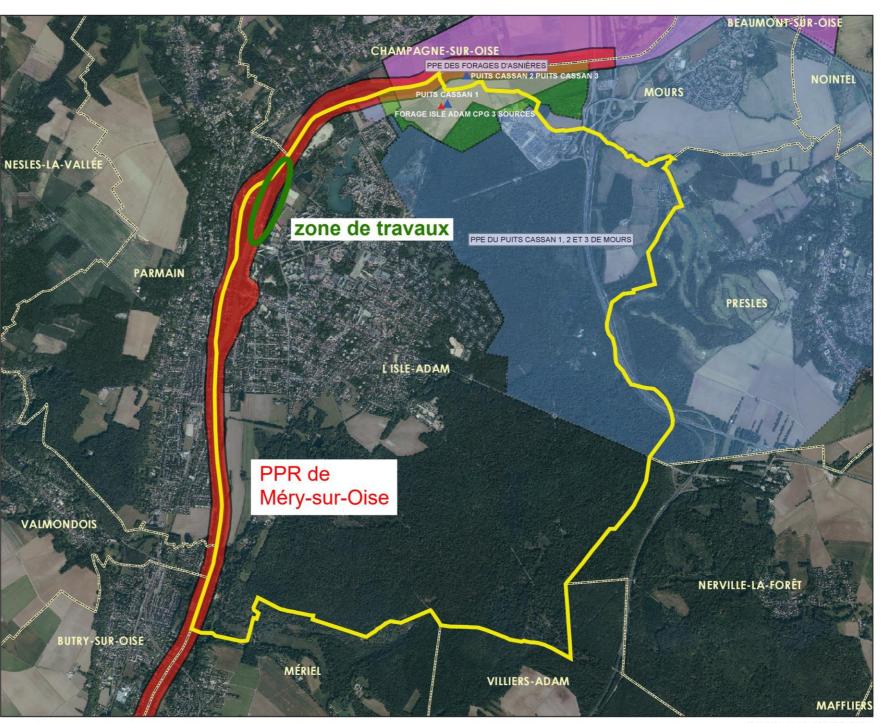
- ▲ AEP publique; en fonctionnement
- AEP publique; en attente de mise en service
- X AEP publique, arrêté non rebouché
- ? AEP publique; projet non réalisé
- AFP privée: en fonctionnement
- Eau conditionnée; en fonctionnement
 Agroalimentaite; Arrêté non rebouché
- ▲ Eau thermale; en fonctionnement
- Eau thermale; en attente de mise en service

 Périmètres de protection rapprochée du Val-d'Oise
- Sans DUP (proposition d'hydrogéologue agréé)

Périmètres de protection éloignée du Val-d'Oise
Sans DUP (proposition d'hydrogéologue agréé)

DUP

Commune de L Isle-Adam





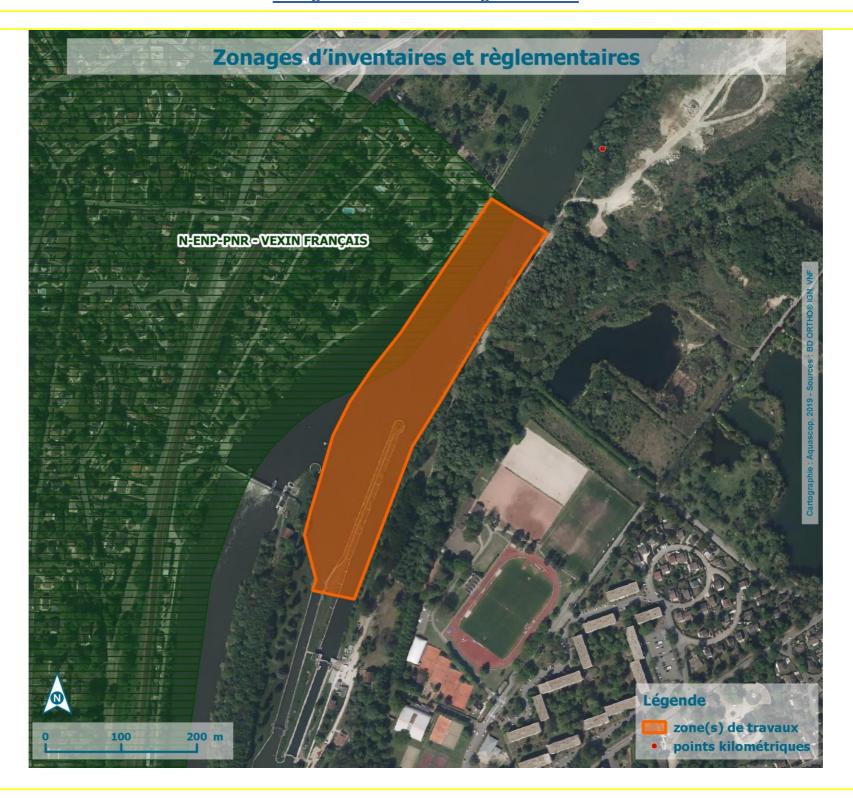
Fiche d'information :

B_2020_7_15

Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

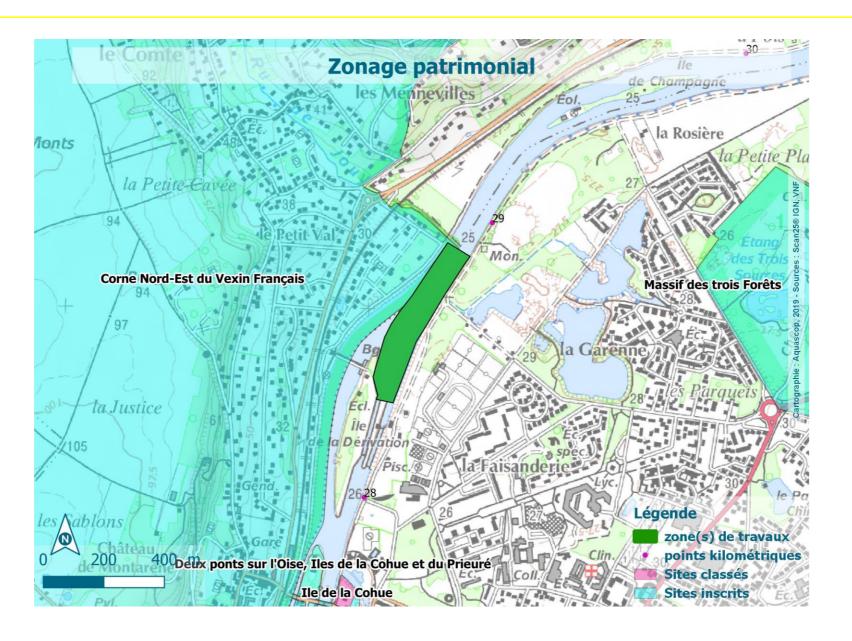
Zonages d'inventaires et règlementaires



Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Patrimoine culturel





Lot : B UHC : n° 7 – Oise

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous		
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L		

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion		Localisation du site :
i mere de gestion		Localisation du site .
	Volumes : (en m³)	Distoforme de traitement et de valeriaction d'Extract à Pruyères our Oise Installation ICDE autorisée (arrêté
<u>Valorisation</u>		Plateforme de traitement et de valorisation d'Extract à Bruyères-sur-Oise. Installation ICPE autorisée (arrêté
- Aménagements paysagers		préfectoral du 6 mars 2014).
- Renforcements de berges		
- Comblement de carrières		
- Comblement de ballastière		
- Compostage		
- Épandage agricole		
- Régalage		
Remobilisation dans le milieu		
- Remise en suspension		
- Nivellement		
<u>Stockage</u>		
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)		
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	859	